

DÉCLARATION (INITIALE) D'UNE ASSOCIATION* (1)

Monsieur le Préfet (ou Sous-préfet),

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 1^{er} de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite : ".....", dont le siège est à -----

.....
Cette association a pour objet (4) :

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

M. X, prénoms, né le àde nationalité, domicilié à, exerçant la profession de président ;

M.Y, prénoms, né le àde nationalité, domicilié à, exerçant la profession de trésorier ;

M. Z, prénoms, né le àde nationalité, domicilié à, exerçant la profession de secrétaire ;

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association. Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration. Veuillez agréer, Monsieur le Préfet (ou Sous-préfet) l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à, le

(Signé) X, Y, Z (6).

* Modèle proposé, à titre purement indicatif.

(1) A établir sur papier libre.

(2) Reproduire le titre exact de l'association tel qu'il figure dans les statuts.

(3) Préciser l'adresse complète du siège social.

(4) Reproduire l'article des statuts relatif à l'objet ou au but de l'association.

(5) Lorsque l'association a son siège dans l'arrondissement du chef-lieu du département, la déclaration est à adresser à la préfecture ; lorsque l'association a son siège à Paris, la déclaration est à adresser à la préfecture de Police ; dans tous les cas, la déclaration doit être effectuée à la sous-préfecture de l'arrondissement du siège social.

(6) La déclaration et les statuts annexés doivent être signés par deux, au moins, des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants ou administrateurs de l'association.

Mais les autorités chargées de recevoir les déclarations peuvent toujours exiger les signatures des autres personnes inscrites sur cette liste.

DECLARATION DE L'ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER *

Monsieur le Préfet (ou Sous-préfet),

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 3-4° du décret du 16 août 1901, de vous faire connaître que l'association dite ".....", dont le siège est à, et qui a été déclarée le..... a procédé suivant acte authentique en date duétabli par Maître, notaire à, à l'acquisition d'un immeuble sis à, rue, n°....., moyennant le prix principal de€.

Ci-joint un état descriptif (ou la désignation) dudit immeuble, qui sera utilisé conformément au but statutaire de notre association.

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet (ou Sous-préfet), l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à, le

Le président, (ou le secrétaire), Le trésorier

Modèle proposé, à titre purement indicatif.

DÉCLARATION DE CHANGEMENT DE PERSONNES

Chargées de l'administration ou de la direction d'une association •

Monsieur le Préfet (ou Sous-préfet),

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} Juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de la séance de son conseil d'administration (ou de son assemblée générale) en date du, l'association dite ".....", dont le siège est à, et qui a été déclarée le, a procédé au renouvellement du bureau, composé désormais comme suit :

M. X, prénoms, né le àde nationalité, domicilié à, exerçant la profession de président sortant, réélu (1);

M.Y, prénoms, né le àde nationalité, domicilié à, exerçant la profession de secrétaire entant (1);

M. Z, prénoms, né le àde nationalité, domicilié à, exerçant la profession de trésorier sortant, réélu (1);

Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser récépissé de la présente déclaration.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet (ou Sous-préfet), l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à, le

Le président, Le secrétaire sortant, Le secrétaire entrant,